

RENCONTRE

Modulaires, modulables : quelles solutions pour la construction publique ?

L'exemple des crèches départementales

Judi 2 mars 2017
De 13h30 à 17h15 à Créteil



Conseil
d'architecture
d'urbanisme &
de l'environnement

VAL DE MARNE



Le Conseil départemental et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne vous invitent au colloque

MODULAIRES, MODULABLES : quelles solutions pour la construction publique ? L'exemple des crèches départementales.

**Le jeudi 2 mars 2017
DE 13H30 À 17H15**

Avec 76 crèches sur son territoire, le Conseil départemental du Val-de-Marne est fortement engagé dans l'accueil de la petite enfance. Aujourd'hui, le Département veut augmenter sa capacité d'accueil de 500 places par la construction de nouvelles crèches. Dans une logique de réduction des délais, de coût et de chantier propre, la construction modulaire est envisagée.

À l'initiative de Mme Kennedy, Vice-Présidente du Conseil départemental en charge de la Petite enfance et de la Protection maternelle et infantile, cette rencontre sera l'occasion de redéfinir et d'explorer cette notion. En quoi ce mode constructif dit de la « filière sèche » représente de réels avantages ? Est-il toujours adapté aux différentes situations urbaines du Val-de-Marne ? Quels sont les inconvénients et pièges à éviter ? Quelles ambitions et qualité architecturales pour ces nouveaux équipements ? Autant de questions auxquelles les participants apporteront des éléments de réponses.

Cette première rencontre sera suivie d'un cycle de visites d'opérations remarquables, en lien avec les thématiques abordées.

PROGRAMME

13h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14h00 MOT D'ACCUEIL & INTRODUCTION

Marie Kennedy, Vice-Présidente du Conseil départemental en charge de la Petite Enfance et de la Protection maternelle et infantile

Sophie Tessandier et Amélie Thiénot, architectes conseil au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-de-Marne

Rappel historique et définition de la notion de construction modulaire. Présentation du contexte val-de-marnais, des spécificités du territoire et état des lieux des différentes typologies d'implantation.

14h30 PRÉSENTATION DU GUIDE FONCTIONNEL ET TECHNIQUE POUR LES LOCAUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Vincent Alfano, architecte, directeur adjoint des Bâtiments au Conseil départemental du Val-de-Marne

Rappel sur les exigences départementales concernant la qualité d'accueil de la petite enfance et les différents engagements du département : charte bois, schéma directeur énergie, etc.

15h00 OBM CONSTRUCTION

Elie Syriani, directeur commercial chez OBM Construction

Retour d'expériences, présentation de la structure, des différents modes constructifs et opératoires proposés, pertinence par rapport au programme crèche et contexte val-de-marnais.

15H30 UNIVERS & CONSEILS

Aline Maréchaux et Pascal Colné, architectes fondateurs d'Univers & Conseils, entreprise lauréate du prix des éco-activités du Val-de-Marne en 2014
Modulaire, pourquoi innover ?

Présentation du concept de constructions écologiques évolutives. U&C repositionne l'acte de construire en réconciliant qualité et flexibilité pour une ville plus durable.

16h00 STRATÉGIE DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS DE PETITE ENFANCE

Corinne Asselin, architecte, chef de projet, Direction du Patrimoine et de l'Architecture, Service de l'Architecture et de la Maîtrise d'ouvrage de la ville de Paris
L'exemple de la ville de Paris : répartition et rationalisation du coût des équipements de la petite enfance.

16h45 DÉBAT AVEC LA SALLE

17h15 CLÔTURE DE LA RENCONTRE

Laëtitia Grigy, directrice du CAUE du Val-de-Marne



**MAISON DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS**

11-13, rue des Archives
94000 Créteil

ACCÈS
Ligne 8
arrêt : Créteil Préfecture

INSCRIPTIONS
patricia.langlais@valdemarne.fr